



TARIF ADHERENT 2022

Groupement d'économie solidaire

| Budget Produits Association | Cotisation annuelle |
|-----------------------------|---------------------|
| Supérieur à 750 K€ | 6 000 € |
| Compris entre 350 et 750 K€ | 4 000 € |
| Compris entre 60 et 350 K€ | 2 500 € |
| Inférieur à 60 K€ | 500 € |

Voici les services inclus dans la cotisation :

- Bénéficier du rayonnement et de l'ingénierie de la diaconie
- Partenariat avec le Secours Catholique et être membre du réseau Caritas
- Pouvoir accéder à des biens immobiliers appartenant au Diocèse
- Bénéficier du soutien, de l'accompagnement du groupement et de la force de l'UDV
- Bénéficier des 3 apports de l'Union :
 - Créer de nouvelles initiatives
 - Animer l'Union : temps de réflexion sur le sens, formation, communication
 - Consolider les actions innovantes et être soutenu en cas de crise
- Avoir des actions collectives auprès des financeurs et entrer dans une logique de partenariat avec ceux-ci
- Assurer une fonction de plaidoyer

Services forfaitaires compris dans l'adhésion :

- Bénéficier de l'organisme de formation IRIS (certifié Qualiopi)
- Conception d'outils graphiques soit un document de présentation par an, deux communiqués de presse par an, une conception de signalétique par an (hors impression)
- Bénéficier de la notoriété véhiculée par IOTA ainsi que sa dynamique positive
- Conseil pour la communication web, réseaux sociaux et vidéos et proposition de prestataires qualifiés
- Accès à une dynamique d'insertion via un pôle ESS avec des agréments ESUS / OACAS et des activités concrètes : jardin / ressourcerie / etc..
- Consolidation globale des comptes
- Animation et promotion du bénévolat
- Bénéficier de la recherche de fonds grâce à la Fondation UDV
- Avoir l'appui d'une cellule juridique
- Faire des économies d'échelle avec une mutuelle, une assurance de groupe.

Prestations Payantes faisant parties du socle commun :

- **Gestion Comptable** sur la base de 1.20 € / ligne :
 - Saisie et gestion comptable, trente jours après réception de l'ensemble des pièces
 - Une situation intermédiaire par trimestre écoulé
 - Clôture d'exercice avec lien CAC, relecture des comptes
 - Rencontre trois fois par an avec le / la responsable du service Gestion / Conseil.
- **Recherche de fonds privés** : Redevance de 15 % prélevée sur fonds récoltés.

• **Gestion des Ressources Humaines** sur la base de **37 € / salarié / mois**.

Ce forfait comprend l'administration du personnel, la formation et la gestion des bénévoles et volontaires.

- Rencontre semestrielle pour réalisation d'un point R.H.
- Assistance Conseil R.H. et juridique
- Rédaction de la fiche de paie (En cas de réédition supérieure à 10 % des fiches de salaire, les fiches seront refacturées).
- Rédaction du contrat de travail
- Déclaration préalable à l'embauche, maladie, accident du travail, maternité, etc...
- Construction, suivi et mise en œuvre des plans de développement des compétences tant individuel que collectif
- Accès à l'agrément Volontaire Civique, le mécénat d'entreprises.
- Accès au service d'aide au recrutement et à la formation des bénévoles.

Autres Prestations

Mise à disposition de biens immobiliers par l'UDV

| Prestations | Tarif |
|---|--|
| Mise à disposition de biens immobilier par l'UDV (Convention MAD signée entre l'UDV et l'association) | Tarifcation définie dans la convention d'adhésion (ou avenant) |

Comptabilité Paie

| Prestations | Tarif |
|--|-------------------------|
| Situation Comptable ou clôture d'exercice avec liaison CAC | 2000 € |
| Accès à distance de la consultation des comptes | A définir avec CEGID |
| 1ère création du dossier paie sur informatique | Selon tarification AIGA |
| Ouverture ou modification de dossier gestion paie | Sur devis |
| Assistance juridique complexe | Sur devis |

Communication

| Prestations | Tarif |
|--|--------------------|
| Réalisation d'un film | 350 € / 1 à 4 min. |
| Appui dans les relations de presse supplémentaire au forfait adhésion | 30 € / heure |
| Création graphique (Plaquette, Livret, Flyer, Logo, etc...) | 300 € / jour |
| Site Internet (Achat de domaine, Hébergement, Conseil soutien à la création) | 300 € / jour |

RH Formation : gestion du plan de développement des compétences

| Prestations | Tarif annuel |
|----------------------------------|--------------|
| Structure de 5 salariés au plus* | 250 € |
| Entre 6 et 15 salariés* | 500 € |
| Plus de 15 salariés* | 750 € |

*Au 31/12 de l'année N-1

RH Volontariat Civique / Bénévolat / Mécénat de compétence

| Prestations | Tarif annuel |
|--|--------------|
| Structure de 30 bénévoles/volontaires au plus* | 250 € |
| Entre 30 et 90 bénévoles/volontaires au plus * | 500 € |
| Plus de 90 bénévoles/volontaires* | 750 € |

*Au 31/12 de l'année N-1

NB 1 : Il est demandé, à une structure souhaitant ne plus bénéficier d'un service, un préavis de 6 mois et que ceci soit applicable au 1^{er} janvier de chaque année. En dehors de ce délai et cette temporalité, aucun changement ne sera possible.

NB 2 : Toute association présentant des difficultés économiques pourra bénéficier d'un arrangement particulier et exceptionnel quant à leur contribution.

NB 3 : La cotisation peut aussi être majorée dans le cadre d'une cotisation solidaire avec l'ensemble du groupement